



# Diplôme d'État

# Éducateur Spécialisé



## DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

Code RNCP :  
37676

Date d'enregistrement  
de la certification :  
23 août 2018

Certificateurs :  
Ministère chargé de la Solidarité  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche

## LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

*L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles.*

*L'Éducateur Spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.*

*L'Éducateur Spécialisé intervient principalement, mais sans exclusivité, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.*

*L'Éducateur Spécialisé peut être amené à évoluer vers des formations supérieures ou d'encadrement : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).*



## PRÉREQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation ;
- avoir un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4.

## OBJECTIFS

### • Bloc 1 : La relation éducative spécialisée

Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique. Instaurer une relation éducative. Développer une compréhension de la situation de la personne. Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique.

### • Bloc 2 : Conception et conduite de projets éducatifs

Développer l'expression des personnes et la créativité. Contribuer au maintien et au développement de l'autonomie des personnes. Accompagner à l'exercice de la citoyenneté. Établir un diagnostic socio-éducatif ; élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet socio-éducatif.

### • Bloc 3 : Communication professionnelle

Élaborer, gérer et transmettre de l'information dans le respect d'un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes.

S'inscrire dans un travail d'équipe et une dynamique institutionnelle. Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative. Représenter le service, l'établissement, l'institution.

### • Bloc 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif. Construire et entretenir une relation partenariale. S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques. Comprendre et prendre en compte le cadre institutionnel de l'action sociale et éducative. Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux.

**La certification pour chaque bloc de compétences peut être acquise séparément.**

## DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS

Les éventuels allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

## Les conditions d'accès à la formation :

• Inscription, selon votre statut, sur Parcoursup ou sur notre site Internet : [www.irtsparmentier.fr](http://www.irtsparmentier.fr)



• Satisfaire à l'épreuve orale de sélection

Nature de l'épreuve de sélection : oral d'admission visant à apprécier les motivations du candidat.

Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

# MODALITÉS DE FORMATION :

## THÉORIQUE

### 1 450 heures

- Blocs de compétences 1 : Construction de la relation éducative
- Blocs de compétences 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif
- Blocs de compétences 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif
- Blocs de compétences 4 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé
- Blocs de compétences 5 : Expression et communication écrite et orale
- Blocs de compétences 6 : Communication professionnelle en travail social
- Blocs de compétences 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Blocs de compétences 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

## PRATIQUE

### 2 100 heures

15 mois de stage : 3 ou 4 stages d'une durée de 2 à 6 mois (soit de 280h à 924h).

Les stages doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention (*Arrêté du 22 août 2018, relatif au diplôme d'Éducateur Spécialisé*).

Un des stages peut être effectué dans une structure recevant du public en hébergement. Les candidats en situation d'emploi d'Éducateur Spécialisé doivent effectuer 2 mises à disposition d'une durée minimale de 8 semaines (280 h) chacune en dehors de la structure d'emploi et auprès d'un public différent, et l'une d'elles obligatoirement en Île-de-France.

# MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance hebdomadaire entre la formation théorique et la formation pratique.

## TARIFS

### Frais de sélection :

- Aucun

### Frais d'inscription :

- 599 € par année de formation

### Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,5€/h soit un total de 19 575€ (hors autofinancement)
- Les étudiants en formation initiale doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 100€ sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)



## FINANCEMENTS

### Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale** : Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les unités d'enseignement sont validés en fin de semestre avec octroi des ECTS (crédits européens). L'obtention du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) par la validation des certifications (8 épreuves finales, dont 7 sur site et la soutenance orale du mémoire à la Maison des Examens à Arcueil) a lieu en fin de 3<sup>e</sup> année.



### NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 130 places dont 97 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 70 places dont 42 financées par la Région IDF

## CONTACTS

**IRTS PARIS**  
145 avenue Parmentier  
75010 Paris

**Responsable de filière**  
Johan KURTZ  
jkurtz@parmentieridf.fr  
01 73 79 51 40

**Secrétaires pédagogiques**  
Frédérique GANSTER  
01 73 79 52 82  
fganster@parmentieridf.fr

Corinne SAINT-LEGER  
01 73 79 51 56  
csaintleger@parmentieridf.fr

Alix MONSCOURT  
01 73 79 51 31  
amonscourt@parmentieridf.fr

**Service admission**  
01 73 79 51 16  
admission75@parmentieridf.fr

**Conseillère formation**  
Marie-France VERNE  
01 73 79 51 19  
mfverne@parmentieridf.fr

**IRTS MELUN**  
8 bis, rue Eugène Gonon  
77000 Melun

**Responsable de filière**  
Caglar ERSOY  
01 78 49 60 33  
cersoy@parmentieridf.fr

**Secrétaires pédagogiques**  
Gaïd PEIELLON  
01 78 49 60 30  
gpeiellon@parmentieridf.fr

Aura BORHA  
01 78 49 60 12  
aborha@parmentieridf.fr

**Service admission**  
01 78 49 60 10  
admission77@parmentieridf.fr

**Conseillère formation**  
Aurélié MULARD  
01 78 49 60 19  
amulard@parmentieridf.fr

# CALENDRIER D'ADMISSION



## Établissements de Paris et de Melun

### Pour les candidats éligibles à Parcoursup :

- Les inscriptions se font sur Parcoursup (pour une inscription en formation initiale ou en apprentissage) à partir de janvier 2024.
- Les entretiens d'admission s'échelonnent d'avril à mai 2024.
- La rentrée est prévue pour septembre 2024

### Pour les candidats hors Parcoursup, l'épreuve orale se déroule sur la période janvier à mai 2024

*Sous réserve de modification.  
Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.*

## INDICATEURS 2023

### Établissement de Paris :

- Taux de réussite : 81%
- Taux de remplissage : 137%
- Taux d'abandon : 30%

### Établissement de Melun :

- Taux de réussite : 91%
- Taux de remplissage : 101%
- Taux d'abandon : 24%

